



## **COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU MINISTRE DES MINES ET GEOLOGIE AVEC LES REPRESENTANTS DES BUREAUX D'ACHAT IMPORT-EXPORT ET FONDERIES**

L'an deux mil vingt-trois et le trois juillet, le Ministre des Mines et de la Géologie, Rufin BENAM BELTOUNGOU a rencontré les opérateurs du secteur minier en présence du Ministre, Coordonnateur National de l'ITIE-RCA, Robert MOIDOKANA.

L'ordre du jour portait essentiellement sur la participation des opérateurs du secteur minier à la mise en œuvre de l'ITIE en République Centrafricaine et plus particulièrement à l'élaboration du Rapport ITIE-RCA portant sur les données statistiques et fiscales de l'année 2021.

La rencontre a démarré à 9 heures 35 minutes par les propos introductifs du Ministre des Mines et de la Géologie qui a indiqué aux opérateurs l'urgente nécessité d'élaborer le Rapport ITIE-RCA 2021 qui devra être publié au plus tard le 31 décembre 2023.

Le Ministre a rappelé aux opérateurs du secteur minier leur implication dans la mise en œuvre du processus avant de présenter les engagements pris par le Gouvernement à la Conférence Mondiale de l'ITIE tenue à Dakar au Sénégal du 12 au 15 Juin 2023 sur le thème : « la transparence en transition ».

Il s'agit de :

- poursuivre la mise en œuvre de l'initiative en renforçant la transparence dans le domaine réglementaire, car aussitôt après la levée de la suspension de la République Centrafricaine en Octobre 2021, la relecture du Code minier a été initiée.
- instaurer plus de transparence dans l'attribution des titres miniers, la traçabilité des transactions commerciales, mais surtout la publication des contrats pétroliers, forestiers et miniers ainsi que la divulgation des bénéficiaires effectifs.
- hisser le secteur minier artisanal au rang des préoccupations en initiant des réformes dans ce domaine et que l'ITIE devait y apporter plus de transparence.
- adopter une approche multipartite et assurer un environnement propice à l'engagement libre et plein de la société civile dans un débat critique sur le secteur extractif et à veiller au protocole ITIE de la société civile.

Le Ministre a indiqué les activités en marge de la Conférence Mondiale avec le Secrétariat International de l'ITIE qui ont permis de mieux faire comprendre l'engagement de la République Centrafricaine et les défis qui portent sur la validation en Avril prochain et la publication attendue des contrats.

C'est pourquoi, il est urgent et nécessaire pour le Gouvernement de faire impliquer l'ensemble des parties prenantes à la mise en œuvre de cette initiative et particulièrement les opérateurs qui relèvent de son Département.

Il a, cependant, constaté que certains opérateurs n'ont pas activement participé à l'élaboration du Rapport ITIE portant sur les données statistiques et fiscales de l'année 2021, notamment les Bureaux d'Achat Adama Swiss, Dunta Dayan et la fonderie Gongga.

Pour cela, il a demandé à ces opérateurs de travailler en synergie avec le Secrétariat Technique qui les assistera dans le remplissage des formulaires qui doivent être renvoyés au cabinet ENERTEAM au plus tard le 7 juillet 2023.

Par ailleurs, il a adressé ses félicitations et encouragements aux sociétés CCO, SAWA, KOTTO Mines, Sud Azur, PTIAS et PTIAL qui ont renvoyé leurs formulaires de déclaration à l'Administrateur indépendant dans le délai requis.

Le Ministre des Mines et de la Géologie a exhorté tous les opérateurs des secteurs minier et pétrolier à publier systématiquement leurs données statistiques et fiscales sur leurs sites web et celui de l'ITIE RCA dont l'adresse est la suivante : [www.itierca.com](http://www.itierca.com).

Il a souligné les sanctions contenues dans le Code minier auxquelles s'exposeraient les opérateurs qui ne rempliraient pas leurs obligations vis-à-vis du Gouvernement.

La parole a été donnée au Ministre Coordonnateur National de l'ITIE-RCA, Robert MOÏDOKANA qui a rappelé les Exigences de l'ITIE dont certaines ont été reprises dans le projet du Code Minier et a réitéré l'intérêt de travailler en collaboration avec le Secrétariat Technique qui est toujours disponible à les accompagner dans la mise en œuvre du processus.

C'est à 10 heures 53 minutes que le Ministre des Mines et de la Géologie a levé la séance.

Fait à Bangui, le 07 JUL 2023

LE RAPPORTEUR



**Roger SEREDAMAZOUI**